



La chasse est ouverte au Centre Pénitentiaire de Condé sur Sarthe !!!

Les agents du CP Condé sur Sarthe connaissent actuellement une chasse sans précédent par certains membres de l'encadrement.

La CGT Pénitentiaire locale est dubitative quant à cette façon d'agir, à un moment où la Direction s'interroge sur les raisons du fort absentéisme que nous connaissons sur l'établissement.

Quand un surveillant rédige trop de CRI, il se voit reprocher un manque d'ascendant sur la population pénale ou encore se voit suspecter de faire du zèle. Parallèlement, il paraît légitime d'estimer qu'un gradé ou un officier distribuant des DE, à qui mieux mieux, manque également d'ascendant sur le personnel ou pire, qu'il prend un malin plaisir à le faire.

Dans le viseur d'une partie de cette hiérarchie en manque d'ascendant ou trop zélée, l'heure d'arrivée des agents à l'établissement. Oui, l'heure c'est l'heure, **la CGT Pénitentiaire locale** ne remet pas cela en cause, en revanche, nous dénonçons la récente chasse engagée sans discernement, stigmatisant l'ensemble des agents y compris les plus sérieux.

A contrario notre administration se garde bien de comptabiliser du crédit temps à ces derniers qui quittent leur service au-delà de leur temps de travail, entre autres pour ceux revenant des miradors...

Faut-il revenir sur l'échec des demandes syndicales afin d'accorder un delta à la pointeuse ???

La Direction devrait se prémunir d'autant de tact envers son personnel qu'elle peut en avoir avec les PPSMJ coupables d'incivilités !!!

Des ratés concernant les pointages aux miradors en service de nuit sont également dans le viseur. En effet, soudainement, certains membres de l'encadrement souhaitent sévir. Si on ne doit pas prendre la sécurité à la légère, **la CGT Pénitentiaire locale** souhaite rappeler qu'un surveillant est avant tout humain et par conséquent, non adapté physiologiquement au travail de nuit.

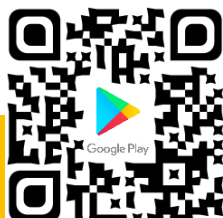
Un dispositif situé au PCI permet de veiller sur les agents en service de nuit sur un poste isolé en cas de malaise. Un pointage raté n'est pas forcément le résultat d'une baisse de vigilance, mais d'un agent en difficulté. Ce système peut être activé ou désactivé manuellement par la hiérarchie. Cette alerte peut sauver la vie d'un agent.

Peut-être que c'est plus jouissif pour certains d'avoir l'occasion de réprimander ou sanctionner les agents plutôt que permettre l'utilisation d'un système préventif existant ?

La CGT Pénitentiaire locale s'étonne également d'une maladresse de la Direction, qui, pour dénoncer certaines anomalies de pointages, résultant d'actions humaines, soit des absences de pointages, soit des pointages en surnombre, n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer une lettre d'observation nominative, distribuée là encore, sans discernement aux agents d'une même équipe.

Imaginez ce que doivent ressentir les agents lorsqu'ils découvrent de tels propos : « *par ce courrier, je vous invite à vous ressaisir rapidement et à réadopter une attitude professionnelle* », alors qu'ils ne sont pas concernés.

Ils ne peuvent ressentir que de l'injustice et de la colère... Ce n'est pas la méthode la plus adaptée pour obtenir le meilleur d'un agent !!!





Cette lettre reproche aux surveillants de ne pas pointer ou de trop pointer !?! La Direction devrait se demander pourquoi, du jour au lendemain, des agents pointent soudainement plus que nécessaire. Elle précise également qu'il est inconcevable, vu la sensibilité des postes protégés dans un établissement pénitentiaire, de faire un usage détourné du matériel sécuritaire mis à disposition du personnel.

En quoi pointer, même plus que recommandé, détourne une pointeuse de son utilité ?

Si les pointages sont destinés à la sécurité de l'établissement, ce serait un comble de sanctionner des surveillants pour des pointages plus fréquents.

Notre Direction locale interpellait récemment les syndicats sur l'absentéisme du personnel et se demandait comment y mettre fin, du moins, comment le réduire.

Force est de constater que tout est fait pour faire exploser le nombre d'agents en burnout en pleine période estivale.

Si certains voulaient mettre l'établissement en difficulté, en cette période toujours sous tension, ils ne s'y prendraient pas autrement.

La CGT Pénitentiaire locale invite les chasseurs en herbe, en toute sympathie, à revoir leur copie s'ils ne veulent pas se voir contraints, faute de surveillants, de tenir les miradors en service de nuit très prochainement.

